

# Droit de la protection des données en Suisse et dans l'UE

Quelles obligations pour les entreprises suisses de la branche de l'audit et du conseil

22 septembre 2020 (Lausanne, le matin)

- Quelle est la portée du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD) pour une société en Suisse?
- La nouvelle loi sur la protection des données (LPD) va entrer en vigueur prochainement, qu'est-ce que cela implique pour vous?
- Lorsque vous traitez les données personnelles de vos clients, quelles sont vos obligations mais aussi vos droits?

Séminaire récurrent  
avec mises à jour



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

## Public visé

Ce séminaire s'adresse à toutes personnes traitant des données personnelles, ou qui conseillent des personnes appelées à en traiter.

Il s'agit typiquement d'acteurs de la branche de l'audit et de la fiduciaire ainsi que de professionnels des relations humaines, de la finance, de l'informatique et de la compliance, travaillant dans des entreprises exploitant des succursales en Suisse et/ou dans l'UE.

## Contexte et problématique

Le nouveau règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD) déploie ses effets depuis le 25 mai 2018 et il concerne également des entreprises suisses. La nouvelle loi suisse de protection des données devrait aussi entrer en vigueur prochainement, avec son lot de nouvelles obligations.

Il n'y a plus guère d'entreprise qui ne traite pas aujourd'hui des données personnelles, qu'il s'agisse de données concernant des employés, des clients ou des prospects. Très souvent elle confie ses données à un sous-traitant, notamment pour des prestations informatiques.

En ne respectant pas les obligations qui lui reviennent, un responsable de traitement peut s'exposer à des amendes importantes, à l'interdiction de traiter les données concernées, ainsi qu'à une atteinte sérieuse à sa réputation.

## Objectifs

Vous saisissez l'importance de la protection des données et dans quels cas les normes du RGPD s'appliquent aux entreprises suisses. Vous comprendrez également les changements apportés par la révision de la LPD.

A l'issue de ce séminaire, vous serez à même d'identifier les traitements conformes et les traitements à risques, ainsi que les principes à appliquer avant (et pendant) tout traitement de données. Vous serez à même de mieux évaluer votre responsabilité et si nécessaire mettre en place un programme de mise en conformité.

## Thèmes

- Droit
- Données personnelles
- Sous-traitance
- Conformité

## Méthode

Ce séminaire s'adresse à toute personne intéressée. Aucune expérience préalable n'est requise.

## Responsable du séminaire

**Sylvain Métille**, Docteur en droit, avocat au barreau, CIPP/E, professeur associé à l'Université, Lausanne

## Conférenciers

**Annelise Ackermann**, Juriste, Master en droit, Formation CPD

**Sylvain Métille**, voir ci-dessus



Sylvain Métille

### Date

22 septembre 2020 le matin

### Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
www.hoteldelapaix.net

### Prix du séminaire

CHF 410.– non-membre  
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

### Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse.

# Information/Administration

- Non-membre  
 Membre ASAI  
 Collaborateur spécialisé ou expert  
membre individuel d'EXPERTsuisse

## Droit de la protection des données en Suisse et dans l'UE

- 22 septembre 2020 (Lausanne, le matin)

Nom, Prénom

### Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

### Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée  
 Facture à l'adresse professionnelle  
 Correspondance à l'adresse privée  
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

## Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:  
Un mois avant le date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.